

Rapport d'analyse Page 1 / 2
Edité le : 15/03/2024

MAIRIE DE CONTAMINE SARZIN

Chef-Lieu
74270 CONTAMINE SARZIN

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	SLA24-4526		
Identification échantillon :	SLA2403-2394-1	Analyse demandée par : ARS DD de HAUTE SAVOIE	
Doc Adm Client :	ARS74		
UGE :	0089 - CONTAMINE SARZIN		
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE CONTAMINE SARZIN		
Nom de l'installation :	PRINCIPALE DE CONTAMINE SARZIN	Type : UDI	Code : 000830
PSV :	0000001020		
Point de surveillance :	CHEF-LIEU DE CONTAMINE SARZIN		
Localisation exacte :	Cuisine m brunier 151 rte du chef lieu		
Département/Commune :	74 / CONTAMINE-SARZIN		
Nature:	Eau de distribution		
Type d'eau :	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION		
Motif du prélèvement : CP	Type de visite : D2	Type Analyse : CNP	
Prélèvement :	Prélevé le 14/03/2024 à 08h49	Réceptionné le 14/03/2024 à 15h12	
	Identifié (Origine, Point, Nature), prélevé et mesuré sur le terrain par le client LIDAL : HERAN YOAN, selon son protocole et son matériel.		
	Flaconnage SAVOIE LABO		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (Incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de Début d'analyse 14/03/2024 15:32:54

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Unités de mesure	Références
Observations sur le terrain						
Pluviométrie 48 h	0	mm/48h	Observation			
Mesures sur le terrain						
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Observation			
Chlore libre (in situ)	N.M.	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD			
Chlore total (in situ)	N.M.	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD			
Odeur de l'eau (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative			
pH sur le terrain	7.6	Unité pH	Electrochimie		6.5	9

SAVOIE LABO

Rapport d'analyse Page 2 / 2

Edité le : 15/03/2024

Identification échantillon : SLA2403-2394-1

Destinataire : MAIRIE DE CONTAMINE SARZIN

Doc Adm Client : ARS74

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limite de qualité	Référence de qualité	0 1 2 3 4 5
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	10.6	°C	Méthode à la sonde				25
Analyses physicochimiques							
Métaux							
Cuivre total	0.040	mg/l Cu	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	2		1#
Nickel total	< 1	µg/l Ni	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	20		#
Plomb total	< 0.2	µg/l Pb	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10		#

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 Janvier 2007 modifié pour les paramètres mesurés.

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

Aucéanne MIRAMONT
Responsable adjointe laboratoire